



Romande Energie Holding SA, Rue de Lausanne 53, CP 950, CH-1110 Morges 1

Votre contact :
Aurélie Fänger
Rue de Lausanne 53
1110 Morges 1
+41 21 802 97 22
aurélie.fanger@romande-energie.ch

AUX ACTIONNAIRES DE ROMANDE ENERGIE HOLDING SA

DG/fra

Morges, le 15 avril 2020

Information importante concernant la 118^{ème} assemblée générale ordinaire de Romande Energie Holding SA

Chère actionnaire, cher actionnaire,

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle et de l'évolution incertaine de la pandémie du coronavirus (COVID-19), il a été décidé que l'Assemblée générale de Romande Energie Holding SA, prévue le 19 mai 2020, se déroule dans le respect le plus strict des normes sanitaires prescrites afin de garantir la santé de ses actionnaires.

L'Assemblée générale sera, dès lors, limitée à la présence des représentants absolument indispensables au bon déroulement de celle-ci et dans le respect des normes légales, conformément aux dispositions de la récente ordonnance émise par le Conseil fédéral¹. Elle portera uniquement sur les points relatifs à la partie statutaire, mentionnés dans l'ordre du jour ci-jointe.

Compte tenu de ces circonstances, nous ne pourrons malheureusement pas vous accueillir sur place à l'occasion de cette Assemblée Générale et nous vous prions de bien vouloir transmettre vos instructions de vote de l'une des deux façons suivantes (vous trouverez plus de détails à la rubrique « Informations générales » à la p.7 de la convocation) :

- En envoyant par courrier le bulletin-réponse, qui est joint à l'ordre du jour à Computershare Suisse SA, Romande Energie Holding SA, case postale, CH-4601 Olten, ou
- Via la plateforme : <https://investor.sherpany.com/start/#signup>

Nous vous remercions de votre attention et vous prions de bien vouloir nous adresser votre vote **jusqu'au 15 mai prochain**.

¹ Conformément à l'article 6a de l'Ordonnance 2 sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (COVID-19) du 13 mars 2020

Quelle que soit la voie choisie, les instructions de vote seront ensuite transmises au représentant indépendant désigné par l'organisateur, Me Gabriel Cottier, notaire, Place Benjamin-Constant 2, case postale 7140, 1002 Lausanne, qui se chargera de faire valoir vos droits sociaux à l'Assemblée générale du 19 mai 2020.

Le rapport annuel, le rapport sur les rémunérations, les comptes annuels et les comptes consolidés, ainsi que les rapports de l'organe de révision sont à votre disposition dès le 6 avril 2020, sur le site internet de Romande Energie Holding SA (<https://investor.romande-energie.ch>).

Les actionnaires sont invités à communiquer jusqu'au 5 mai 2020 leurs éventuelles questions en remplissant le formulaire sur le lien <https://www.romande-energie.ch/ag2020>.

Nous vous remercions de votre compréhension et nous réjouissons de vous accueillir l'année prochaine en personne à notre Assemblée générale et de partager après la séance un moment convivial avec vous.

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux de santé dans cette période difficile.

Romande Energie Holding SA

Guy Mustaki
Président

Christian Petit
Directeur général